

Lettre de Paul M.G. Lévy à Hans Horben (28 septembre 1951)

Légende: À l'instar du drapeau européen, beaucoup de particuliers ont émis des propositions d'hymnes pour le Conseil de l'Europe. Dans cette lettre du 28 septembre 1951, le directeur de l'Information de l'organisation européenne, Paul M.G. Lévy, estime que la question de l'hymne ne devrait être soulevée que lorsque le problème du drapeau européen aura été résolu.

Source: European anthem. Documents. [EN LIGNE]. [s.l.]: Council of Europe, Library and Archives, [19.09.2005]. Disponible sur <http://info.coe.int/archives/hist/hymn/default.asp>.

Copyright: (c) Archives historiques du Conseil de l'Europe

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_paul_m_g_levy_a_hans_horben_28_septembre_1951-fr-dced55bb-1205-4e75-8f32-838e7d683dc0.html

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

Lettre de Paul M.G. Lévy à Hans Horben (28 septembre 1951)

Le 28 septembre 1951.

Monsieur,

Les Représentants allemands à l'Assemblée Consultative nous ont en effet remis, le 28 août 1950, votre projet d'hymne européen.

La question d'un hymne n'ayant pas été soulevée officiellement jusqu'à présent, nous avons estimé devoir joindre votre intéressant envoi à d'autres projets qui nous sont parvenus à différentes époques afin de constituer un dossier qui, en temps opportun, pourrait être soumis à l'Assemblée Consultative.

Lorsque notamment le problème du drapeau européen aura été résolu, nous verrons s'il est opportun de soulever la question de l'hymne.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Paul M.G. LEVY
Directeur de l'Information

Dr. Hans Horben
Mainkefen b. Deggendorf
i. Bayern
(Allemagne)